

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 14 janvier 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 14 janvier 2019, à 20h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M Yanick Baillargeon, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
 Katia Duchesne, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
 Serge Allard, conseiller
 Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Est absent :

M Pierre-Paul Lalancette, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite une bonne année à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 DÉCEMBRE 2018, DE LA SPÉCIALE DU 17 DÉCEMBRE 2018 ET DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 17 DÉCEMBRE 2018
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Dépenses incompressibles
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Droit de passage : Autorisation de signature
 - 8.2 Fondation Domaine-du-Roy : Campagne de financement 2018-2022
 - 8.3 Subventions aux organismes pour 2019
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
10. VOIRIE

11. SERVICES PUBLICS

11.1 Formulaire de l'usage de l'eau potable

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

14. LOISIRS ET CULTURE

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2019-01-001

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-01-002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 3 décembre 2018 tel que présenté.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-01-003

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal de la séance spéciale du 17 décembre 2018 tel que présenté.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-01-004

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal de la séance ajournée du 17 décembre 2018 tel que présenté.

POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

Le 3 décembre, j'ai participé à la séance régulière du conseil municipal. Le 7 décembre, j'ai participé à une rencontre pour la campagne de financement de la Maison Angers-Poirier. J'ai également été recueillir le chèque de commandite de Desjardins pour la zamboni du Complexe sportif. En soirée, j'ai participé au souper annuel de la Municipalité.

Le 11 décembre, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 12 décembre, j'ai participé à une rencontre du comité de la sécurité publique. Le 13 décembre, j'ai participé à une rencontre en lien avec le projet de camping. Le 17 décembre, j'ai participé aux deux rencontres du conseil municipal soit l'une pour le budget 2019 et l'autre pour les taux de taxation. Le 8 janvier, j'ai participé au dîner de retour de la MRC Domaine-du-Roy. Le 10 janvier, j'ai participé à une rencontre du comité «La Doré en fierté » pour les projets en cours. Le 11 janvier, j'ai participé à une autre rencontre pour le financement de la Maison Angers-Poirier. Le 12 janvier, j'ai participé à la soirée annuelle du regroupement des pompiers Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de décembre 2018 selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé à une rencontre de la Table GIR, aux rencontres du conseil municipal et à une rencontre de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons.

Katia Duchesne a participé aux rencontres du conseil municipal et à la rencontre du comité « La Doré en fierté ».

Serge Allard a participé aux rencontres du conseil municipal et à une rencontre du Centre des Loisirs. Il informe la population qu'un poste d'entretien est libre au Centre des Loisirs.

Michel Simard présente ses vœux de bonne année à la population. Il a participé aux rencontres du conseil municipal et à une rencontre de la Résidence Dorée.

Hélène Gagnon a participé aux rencontres du conseil, à une rencontre de la Résidence Doré et à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2019-01-005

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois décembre 2018 de la Municipalité au montant de 197 458.94\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 5.2

RÉSOLUTION 2019-01-006

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement des dépenses incompressibles ci-dessous selon le budget 2019, telles dépenses devant être payées à leur échéance suivant la facturation et les conventions. Cependant, des efforts doivent toujours être entrepris afin de réduire les dépenses.

DÉPENSES	FOURNISSEURS	MONTANT (\$)
Salaires et allocations	Employés et conseillers	552 900\$
Charges sociales et avantages sociaux	Gouvernements et organismes	106 065\$
Service de la dette	Prêteurs	111 757\$
Intérêts sur billet	Prêteurs	57 205\$
Contrat de déneigement	Entreprise R & L	114 025\$
Contrat d'entretien système informatique	PG Solutions	15 500\$
Contrat d'entretien chemin été	JMAFOR	38 000\$
Déficit OMH	Office municipal d'habitation de La Doré	18 000\$
Quotes-parts	MRC Domaine-du-Roy	272 675\$
Électricité	Hydro-Québec	119 800\$
Téléphone, frais de poste, internet, câble	Tell-Tech, Postes Canada, D-Tech, Bell Canada, Vidéotron	13 600\$
Immatriculation	Société d'assurance automobile du Québec	1 560\$
Sécurité publique	Sûreté du Québec	75 000\$
Passage à niveau	Canadien national	5 000\$
Protection incendie	Service incendie Saint-Félicien-St-Prime-La Doré	97 694\$
Assurances	Mutuelle des municipalités	55 000\$
Frais de banque	Institution bancaire	1 000\$
Résidence Dorée	Remboursement taxes	20 000\$
Conciergerie	Claudie Coulombe	12 200\$
	TOTAL	1 686 981\$

POINT 6.0

RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE DÉCEMBRE 2018

Le résumé de la correspondance du mois de décembre 2018 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2019-01-007

DROIT DE PASSAGE : AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'obtenir des droits de passage pour le sentier pédestre, de vélo et de raquettes (activités non-motorisées);

CONSIDÉRANT QUE des ententes sont intervenues entre les propriétaires des lots visés;

CONSIDÉRANT les projets de droits de passages proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le maire et la direction générale à signer les droits de passages requis pour le sentier pédestre, de vélo et de raquettes (activités non-motorisées) tel que proposé.

POINT 8.2

RÉSOLUTION 2019-01-008

FONDATION DOMAINE-DU-ROY : CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2019-2021

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la participation financière de la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans la campagne de financement de la Fondation Domaine-du-Roy 2019-2021, et ce, pour 1\$ per capita pour une somme totale de 1 442\$ pour l'année 2019, et ce, pour les années 2019, 2020 et 2021 selon le per capita de l'année visée.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2019-01-009

SUBVENTIONS AUX ORGANISMES POUR 2019

CONSIDÉRANT QUE certains organismes ont déposé leurs prévisions budgétaires pour 2019 ainsi que leurs états financiers;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des organismes ont été rencontrés dans le but d'échanger sur leurs attentes, leurs fonctions et leurs besoins;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil municipal a reçu l'information sur le contenu de ces rencontres ;

CONSIDÉRANT QU'une analyse des demandes financières des organismes a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde des subventions maximales telles qu'indiquées ci-dessous :

➤ Maison des Jeunes de La Doré	16 000\$
➤ Moulin des Pionniers (patrimoine)	25 000\$
➤ Rallye des Loups	6 000\$

Les subventions autorisées seront versées selon les échéances de taxation ou selon des ententes spécifiques. La Municipalité se réserve le droit d'analyse des besoins et des résultats financiers des organismes, et ce, avant chacun des versements. Les organismes devront fournir une demande pour chaque versement.

POINT 11.1

FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

Le maire dépose le formulaire de l'usage de l'eau potable, et ce, selon les exigences du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2019-01-010
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h40, il est proposé par Yoland Bau de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale